

Développer des formations collectives sur les savoirs de bases entre les ACI du territoire

Mise en place de parcours individualisés en direction des salariés des ACI par une offre mutualisée de formations

IDENTIFICATION

- **Politique régionale :** CTEF
- **Périmètre :** Les quatre ZTEF du Rhône
- **Porteur du projet :** CRESCO
- **Coût total :** 219600 € pour 2010
- **Période de mise en oeuvre :** 1er janvier 2010/31 décembre 2010
- **Mots clés :** formation, ACI, parcours individualisés

Fiche d'expérience réalisée en mars 2010 par Gilles Malandrin, animateur du CTEF Grand Lyon Centre et Nord

CONTENU DU PROJET

OBJECTIFS ET ENJEUX

L'enjeu est de professionnaliser les salariés en insertion en aménageant des parcours souples, adaptables et personnalisés qui permettent une alternance entre travail en chantiers d'insertion et formation.

Pour cela le partenaire CRESCO (centre de l'économie sociale et de la coopération) met en place des parcours sécurisés d'accès à l'emploi durable en s'appuyant sur l'étape emploi en Atelier Chantier d'Insertion (ACI) pour professionnaliser et qualifier ces salariés en insertion, notamment sur des métiers en tension.

- Des formations individualisées : sas de diagnostic, remise à niveau, qualification (référentiel branche ou Etat)
- Une mise en relation des salariés en ACI avec des offres et accompagnement dans l'emploi

CONTEXTE ET ORIGINE DU PROJET

Le projet part de plusieurs constats :

- une difficulté pour les salariés en insertion à optimiser l'étape emploi en ACI et à accéder à la formation
- des difficultés pour les ACI à construire un parcours d'insertion individualisé pour leurs salariés
- peu de liens entre les structures de l'insertion par l'activité économique, les entreprises et les branches professionnelles
- peu de valorisation du travail réalisé au sein de l'ACI
- des financements formations insuffisamment mobilisés

PUBLICS VISES

Salariés en insertion en contrat aidé au sein des ACI du Rhône. Pour 2010, un objectif de 400 stagiaires

ACTIONS ET SERVICES PROPOSES

L'action se décompose en trois modules

- Les SAS : 28 à 32 heures

Evaluation des savoirs de base et techniques qui marque l'entrée dans le PAPPE-ACI

- Concernant les formations de type « Savoir-Transférable » :

Chacune des 8 actions de formation est établie sur une durée de 120 heures au bénéfice de 10 salariés d'Ateliers et Chantiers d'Insertion du Département du Rhône par action.

Les bénéficiaires sont résidants sur chacun des 4 CTEF du Département du Rhône.

La formation est modulaire et comprend des actions de remise à niveaux et d'apprentissages de base. Fort de l'expérience conduite en 2009, des entrées thématiques sont également développées dans le cadre de ces formations. Ce sont à la fois des supports pédagogiques, des outils d'intégration et de connaissance professionnelle.

Les thématiques retenues sont : la sécurité au travail, la connaissance des métiers, la mobilité,...

- Concernant les formations sectorielles :

La formation bâtiment se déroule sur 350 heures, au bénéfice de 10 salariés. Elle comprend un module de base et une spécialisation professionnelle afin de permettre à chaque bénéficiaire de valider à minima un CCP et ainsi permettre l'accès direct à l'emploi, notamment dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation.

La formation sectorielle en Espace-Vert participe de la même logique de qualification et d'accès à l'emploi. Elle se déroule sur 400 heures au bénéfice de 10 salariés.

La formation en propreté se déroule sur 120 heures, au bénéfice de 10 salariés. Il s'agit d'une première étape de qualification qui sera suivie d'une formation obligatoire de spécialisation et de validation professionnelle. Cette deuxième étape étant sollicitée dans le cadre de l'ADEC Rhône-Alpes piloté par la CRESS.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

• HUMAINS

Acteurs

Equipe du CRESCO

Partenaires associés

Branches professionnelles (Fédération Française du Bâtiment, la CAPEB, UNEP les entreprises du paysage, Fédération française de Propreté)

OPCA: AGEFOS PME, OPCALIA,

MEDEF, CG/PME

CRESS

FNARS

CREDOC, société française de l'évaluation

Le Haut Commissariat aux solidarités actives

Le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville

La Caisse d'épargne

Le FSE

Le Département du Rhône

La Région

• COMMUNICATION

Un site Internet www.pappe-aci.com

- Présentation de l'opération en ITP inter-CTEF sur l'agglomération lyonnaise le 17 décembre 2009

• FINANCIERS

DEPENSES (nature)	FONCT ^{MENT}	INVEST ^{MENT}
Coûts pédagogiques	219600	
TOTAL	219600	

RECETTES (subvention)	MONTANT	%
CTEF – Région	109800	50%
AGEFOS	109800	50%
TOTAL	219600	100%

■ BILAN ET PERSPECTIVES

IMPACT DU PROJET

• OBJECTIFS REALISES

En 2009, ce sont 425 personnes sur les 4 CTEF qui ont bénéficié du PAPPE ACI.

38% niveau VI

38% niveau V et V bis

En 2009, sur les 4 CTEF, le sas diagnostic a accueilli 402 personnes.

Parmi elles, 96 personnes ont poursuivi sur une formation « savoirs transférables » et 46 sur une formation « savoirs sectoriels ».

En terme de sortie positive, il s'agit de 24 % en 2009

• DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS TROUVEES

Les principales difficultés dans le déroulement de l'action en 2009 ont porté notamment SUR :

- l'écart entre le nombre de salariés en insertion positionnés sur les sas et le nombre de salariés entrés dans les sas. Un travail sur la prescription entre ACI et le dispositif est mis en place dans ce sens.
- la distance géographique entre les ACI et les lieux de formation. Un travail dans ce sens a été réalisé au sein des CTEF de manière à rapprocher l'offre de formation des ACI.

CRITERES D'EVALUATION

• DEROULEMENT DE L'EVALUATION

Un outil spécifique de suivi des parcours des salariés bénéficiaires du PAPPE-ACI a été développé.

Cet outil comprend la possibilité d'une consultation, via une liaison Internet sécurisée, des évaluations et des résultats rattachés. Il est accessible aux partenaires institutionnels du PAPPE-ACI.

A chaque module de formation sont établis des objectifs et une évaluation spécifique :

Étapes	Outils d'évaluation	Objectif	Fréquence
A l'entrée	SAS diagnostic	Evaluer les aptitudes générales et techniques	Au démarrage du parcours
Pendant	Jurys professionnels Entretiens individuels d'évaluations	Valider la première étape d'acquisition des savoirs de base et permettre le passage à l'étape formations sectorielles. Consolider le parcours pédagogique et les apprentissages	A mi-parcours Tout au long du parcours
A la sortie	Validation s de branches ou titre Etat	Valider des compétences acquises et les faire reconnaître	En fin de parcours

• PERSPECTIVES D'EVOLUTION ET PERENNISATION DU PROJET

- 1/ Maintien d'une offre de formation à volumétrie égale
- 2/ Intégration de l'outil CERTIFIA pour optimiser les validations professionnelles
- 3/ Prise en compte de l'essaimage du dispositif hors Rhône-Alpes pour faciliter les perspectives et hypothèses de consolidation sur d'autres territoires et d'autres régions

• ELEMENTS MOTEURS ET FACTEURS CLES DE REUSSITE

Le soutien dans le cadre des CTEF a permis de :

- Apporter un soutien financier à une action expérimentale répondant à un besoin repéré dans les plans d'actions des CTEF.
- S'associer à l'Etat, au Département, aux acteurs privés pour soutenir l'action.
- Adapter le contenu des formations aux problématiques recensées par les ACI de chaque territoire.
- Délocaliser des formations PAPPE ACI sur des territoires dépourvus d'offres.

■ POUR ALLER PLUS LOIN...

Interlocuteur(s) Gilles Malandrin
Fonction Animateur CTEF Grand Lyon
Centre et Nord

Téléphone : 04 78 60 20 82
Adresse E-mail : gilles.malandrin@mdef-lyon.fr
Site web www.ctef-glycen.com

Le présent témoignage a été relu et validé par le porteur de projet